

**Deuxième rencontre du comité de vigilance 2026
Le 18 juin 2026**

PROCÈS-VERBAL

Participants

Mireille Asselin, Conseil régional de l'environnement de Lanaudière
Fanny Beaudoin, Zone Bayonne
Marc Corriveau, représentant-citoyen, Saint-Thomas, président du comité
Isabelle Fontaine, conseillère municipale, Berthierville
Yannick Frenière, conseiller municipal, Saint-Thomas
Pierre Guilbault, maire, Notre-Dame-de-Lourdes, représentant de la MRC de Joliette
Johanne Perreault, représentante-citoyen, Berthierville
Robert Pufahl, maire, Sainte-Geneviève de Berthier, représentant de la MRC de D'Autray
Henri Thouin, représentant du syndicat UPA Kildare-Lanaudière
Marc-André Ferland, directeur général, Dépôt Rive-Nord

Andrea Florencio, directrice technique, Dépôt Rive-Nord, personne-ressource
Colette Schwartz, consultante, secrétaire

Absente

Jacinthe Brissette, représentante-citoyen, Lanoraie
René Darveau, conseiller municipal, Sainte-Geneviève-de-Berthier
Céline Robillard, conseillère municipale, Lanoraie

Procès-verbal

1. Ouverture de la réunion

Monsieur Corriveau ouvre la réunion.

2. Mot du président

M. Corriveau donne la parole à M. Ferland à titre de nouveau directeur général de DRN, membre du comité.

M. Ferland se dit heureux de participer à ce comité et de poursuivre le dialogue avec le comité de vigilance. À cette rencontre, il répondra de la façon la plus claire et précise possible aux questions transmises par le représentant de la municipalité de St-Thomas à la dernière rencontre.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour qui se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion
2. Mot du président
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Commentaires et adoption du compte rendu de la réunion du 26 mars 2026
5. Suivi au tableau des recommandations et des actions

6. Suivi de projet :
 - Activités en cours
 - Projet d'agrandissement
7. Dossiers du jour : Réponses aux questions soumises par le représentant de la municipalité de St-Thomas à la rencontre de mars
8. Proposition quant au contenu de l'infolettre
9. Varia
10. Fin de la rencontre

Il a été proposé que la rencontre soit ajournée à 21 h et que les réponses aux questions se poursuivent à la prochaine rencontre si les discussions se prolongeaient. L'adoption de l'ordre du jour tel qu'amendé est proposée par M. Pufahl et appuyée par M. Frenière.

4. Commentaires et adoption du compte rendu de la réunion du 26 mars 2026

L'adoption du compte rendu, sans correction, est proposée par M. Guilbault et appuyée par Mme Perreault.

5. Suivi au tableau des recommandations et des actions

- Aucune recommandation ou action n'est en attente de réalisation ou ajoutée.

La direction régionale du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a reçu un signalement durant la période de décembre 2025 à mars 2026 et un autre entre mars et juin 2026. DRN a reçu une plainte relative à des odeurs depuis la dernière rencontre du comité, tenue en mars 2026. Pour la même période, deux signalements d'odeurs ont été reçus par WSP, l'entreprise responsable de la gestion du comité des odeurs. Les odeurs signalées par un membre du comité de suivi des odeurs, ont été associées aux travaux d'entretien effectués dans l'un des étangs aérés de la station de traitement des eaux de lixiviation. Ces travaux étant maintenant terminés, la situation est revenue à la normale.

6. Suivi de projet

6.1 Activités en cours

Plateforme de compostage

- L'entreprise a procédé à des travaux de nettoyage et d'entretien sur la plateforme en béton compacté au rouleau (BCR) du centre de compostage afin d'assurer la pérennité ainsi que de préserver l'intégrité de l'étanchéité de la plateforme.

Cellule d'enfouissement technique

- L'aménagement de la sous-cellule 16 se poursuit avec la phase finale de l'excavation.

Station de traitement des eaux de lixiviation

- Des travaux de modification de l'enrochement dans l'un des étangs aérés ont été réalisés pour mieux adapter la grosseur des roches pour protéger les membranes.
- DRN a aussi procédé au dragage des boues de décantation au fond de l'étang de décantation. Ce travail est réalisé deux fois par année.

6.2 Projet d'agrandissement

Il était initialement prévu que le nouveau projet toucherait environ 28 hectares de milieux humides. Le projet d'optimisation et réduction de la superficie du projet ont permis de retirer environ 12 hectares des 28 prévus. Toutefois, malgré cette optimisation, il resterait donc environ 16 hectares de touchés. Ainsi, afin de compenser cette perte, DRN souhaite développer des projets de compensation visant la

restauration, la création ou l'amélioration de milieux humides, selon les conditions déterminées par les autorités compétentes. DRN souhaite développer des partenariats pour la réalisation de ces projets et a déjà débuté les démarches auprès des MRC de Joliette et de D'Au-tray, ainsi que de plusieurs organismes incluant le CREL et Zone Bayonne.

DRN a contacté les MRC en considérant qu'elles sont responsables du «Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)». DRN mentionne que tout projet de la municipalité de Saint-Thomas ou d'autres municipalités devra être présenté et discuté avec la MRC et que ces propositions seront analysées dans le cadre de cette démarche.

6.3 Autres

Un des membres du comité a indiqué avoir eu de la difficulté à accéder au dossier de partage d'information dans lequel la DRN a déposé toutes les études et les informations pertinentes aux travaux du comité. DRN enverra un nouveau lien permettant d'y accéder.

7. Réponses aux questions du représentant de la municipalité de St-Thomas

À la rencontre de mars, le représentant de la municipalité de St-Thomas a remis, aux membres du comité, une série de 19 questions qui préoccupent ses citoyens et/ou le conseil municipal concernant les activités de DRN et le projet d'aménagement de la nouvelle cellule :

1. Comité de vigilance : processus de nomination
2. Participation d'experts indépendants
3. Proposition d'intervenants externes
4. Contrôle des matières admissibles
5. Recouvrement journalier
6. Salubrité du site et des environs
7. Gestion des odeurs
8. Suivi des odeurs, qualité de l'air et sécurité
9. Animaux nuisibles
10. Bruit et circulation des camions
11. Gestion des biogaz
12. Gestion des eaux et des nappes phréatiques
13. Contrôle et indépendance des analyses
14. Gestion des boues biologiques
15. Gestion postfermeture
16. Recouvrement final
17. Géomembrane
18. Risques liés aux changements climatiques et aux séismes
19. Gestion du lixiviat

M. Ferland a répondu à toutes les questions de façon précise au cours de la rencontre et les membres ont eu l'occasion de poser toutes leurs questions d'éclaircissement. De plus, un document écrit couvrant les questions et les réponses a été remis à chaque membre. Ce document a aussi été remis à la municipalité de St-Thomas. Il est déposé dans le dossier de partage de documentation du comité pour consultation. Enfin, il a aussi été décidé de reporter la diffusion de l'infolettre à l'automne afin d'y inclure un résumé de toutes les questions et réponses. L'infolettre est distribuée porte à porte à chacune des résidences des quatre municipalités touchées.

Au cours de la présentation, et plus particulièrement lors de la réponse portant sur le comité de vigilance, M. Ferland a proposé l'élaboration, en collaboration avec la secrétaire du comité, d'un document de référence sur le fonctionnement et le rôle du comité de vigilance. Ce document statutaire viserait à faciliter la compréhension de la condition 9 du décret gouvernemental 338-2005, laquelle encadre notamment la composition, le mandat et le fonctionnement du comité. Cette proposition a reçu l'appui des membres présents. Le document sera présenté au comité lors d'une prochaine rencontre.

Un membre a remercié M. Frenière d'avoir déposé cette série de questions. Une autre personne a ajouté qu'il serait intéressant que la municipalité de St-Thomas organise une rencontre d'information publique pour informer l'ensemble des citoyens de la municipalité des réponses à l'ensemble des citoyens et ainsi contribuer à une meilleure compréhension.

Enfin, d'autres membres ont demandé que les résultats des relevés surfaciques des gaz réalisés régulièrement à la surface des cellules soient déposés dans le dossier de partage d'information, ainsi qu'une carte montrant les secteurs à l'extérieur du site où intervient la brigade chargée du maintien de la propreté. De plus, la présentation PowerPoint partagée lors de la rencontre a également été demandée. DRN s'est engagé à partager ces informations aux membres du comité.

8. Proposition quant au contenu de l'infolettre

Comme il a été indiqué au point 7 ci-dessus, la prochaine infolettre comprendra un résumé de toutes les questions posées par le représentant de St-Thomas ainsi que les réponses de DRN.

9. Questions et varia

La prochaine rencontre aura lieu le 17 septembre. M. Ferland propose de faire une visite de site avant la rencontre. Cette proposition est acceptée par tous. La rencontre débutera donc par une visite du site à 18 h, aux bureaux administratifs de DRN situés au **499, chemin Saint-Joseph, à Saint-Thomas**, et se poursuivra avec la rencontre habituelle à 19 h, également aux installations de DRN.

10. Fin de la rencontre

Rédigé par Colette Schwartz, secrétaire